

**IL FAUT  
QUE ÇA  
DÉBLOQUE**

**PROFS**  
EN NÉGO

**DÉCLARATION  
DES SYNDICATS DU  
GROUPEMENT CÉGEP**

Notre comité de négociation a pris acte de la volonté du Comité patronal de négociation des collèges (CPNC) de régler le volet « normatif » sans toutefois s'engager à investir les sommes suffisantes pour s'attaquer aux problèmes majeurs qui existaient bien avant la covid-19.

L'exemple le plus flagrant pour nous, syndicats du regroupement cégep affiliés à la FNEEQ-CSN, c'est la formation continue – où il n'y a aucune reconnaissance de l'expérience de l'enseignante ou de l'enseignant, ni du fardeau de travail induit par les multiples préparations et le nombre d'étudiant-es, ni de l'encadrement essentiel à la pratique de sa profession. Quel est le résultat ?

**À charge d'enseignement égale, il n'est pas du tout exceptionnel de gagner la moitié du salaire d'une enseignante ou d'un enseignant régulier lorsqu'on enseigne à la formation continue.**

Ajoutons à cela d'autres conditions de travail inéquitables, telles que l'absence de journées de congé de maladie *conventionnées*, et la vie professionnelle de ces enseignantes et enseignants s'avère très difficile.

Le gouvernement ne cesse de marteler, depuis des années et sur toutes les tribunes, l'importance de la formation continue pour le développement social, culturel et économique du Québec, mais il n'agit guère en conséquence. Car pour répondre aux besoins de requalification des travailleuses et des travailleurs, ainsi qu'au rehaussement de compétences, il doit d'abord mettre en place des conditions favorables pour celles et ceux qui dispensent la formation. S'il souhaite vraiment valoriser et pérenniser ce volet de notre système d'éducation – et nous reconnaissons sa pertinence, notamment pour la formation de personnes récemment immigrées – il doit donc instaurer des conditions de travail justes et équitables pour les milliers d'enseignantes et enseignants qui s'y consacrent. **Or, ce problème ne se règlera pas sans un ajout important de ressources.**

Si la situation précaire des enseignantes et enseignants de la formation continue s'est détériorée en raison de la pandémie, pensons à un autre pilier du réseau collégial : les techniques de la santé. On pense notamment aux programmes de Soins infirmiers, au sein desquels les enseignantes et les enseignants faisaient face à de graves problèmes de surcharge de travail et de sous-financement avant même que la crise sanitaire survienne.

Le gouvernement reconnaît aujourd'hui une pénurie d'infirmières et d'infirmiers ainsi que de technologues en santé, mais néglige toutefois d'investir les ressources nécessaires afin de soutenir les diverses formations offertes dans le milieu de la santé. **Il est plus que temps de pallier concrètement cette situation en investissant les ressources nécessaires, entre autres choses afin d'améliorer les conditions d'enseignement clinique.**

**Nous, syndicats du regroupement cégep, sommes unanimes : c'est assez !** Ces deux exemples, qui ne sont pas les seuls, nécessitent un engagement et une réponse adéquate de la part du gouvernement. Il doit dégager les marges financières nécessaires pour régler ces problèmes, notamment en ce qui a trait à la formation continue, car, sans un tel engagement, notre comité de négociation et le CPNC ne pourront s'entendre sur une nouvelle convention collective.

Nous vous invitons à joindre vos voix aux nôtres. Commençons par une meilleure convention collective qui se soucie de la réalité de nos enseignantes et de nos enseignants.